



INFORMATIONS

RECRUTEMENT D'UN ADJOINT(E) TECHNIQUE

Lors de sa dernière réunion du 19 avril, le conseil municipal a décidé de créer un poste d'adjoint technique à compter du 1^{er} juin prochain.

La procédure de recrutement sera la suivante :

- Vendredi 20 avril, publication de la création de ce poste par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.
- A compter de ce jour, les candidat(e)s intéressé(e)s par ce poste sont prié(e)s de faire parvenir à la mairie leur acte de candidature comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae complet. **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 11 mai 2018.**
- Le maire et les adjoints recevront les candidats pour un entretien d'embauche.
- Le Conseil Municipal choisira la personne affectée à ce poste lors de sa séance du **lundi 28 mai.**

Dans la foulée, le Conseil Municipal a supprimé le poste d'Adjoint Technique Principal. Compte tenu des nombreux travaux d'entretien à effectuer, le Conseil Municipal a décidé d'embaucher pour le mois de juillet Elsa KUSTER, de Steige, en contrat saisonnier. Cette dernière a déjà effectué des stages dans notre commune.

ENTRETIEN DES CHEMINS

La commune a toujours entretenu les chemins ruraux y compris les chemins forestiers. Pendant cet hiver pluvieux, et tant mieux pour nos sources d'eau potable, des dégâts importants ont été constatés dans les chemins suite à des gros travaux d'exploitation de bois.

Les exploitants se sont d'ailleurs engagés à remettre en état ces chemins.

Pour l'instant, nous avons décidé de demander aux propriétaires qui ont prévu pour l'hiver prochain des coupes d'une certaine ampleur, nécessitant tout engin de débardage et passage de grumiers, de venir les déclarer en mairie pour une mise au point du déroulement des travaux.

Je suis prêt à rencontrer autour de la table à la mairie les propriétaires intéressés, pour échanger sur tous ces sujets lors d'un débat constructif et serein.

En 2018, sont prévus :

- Une campagne de curage de fossés
- Des travaux de rénovation partielle de chemins prioritaires : chemin du Derrilo, chemin des Nevelères,
- Pour la voirie communale : bouchage des nids de poule et autres travaux de réfection.

RESPECT DU VOISINAGE

Les beaux jours sont de retour, propices aux divertissements pendant les belles soirées estivales, la vie va se passer dehors.

Afin de respecter son voisinage, un certain nombre de conseils de savoir-vivre sont à prendre en considération :

- En cas d'organisation d'un barbecue plus festif qu'à l'accoutumée, prévenez vos voisins directs
- Veillez à ce que la diffusion de la musique ne soit pas trop forte. L'excès de décibels n'est pas bon pour la santé et énerve l'être humain
- Intervenez pour éviter des aboiements intempestifs de vos chiens
- Je vous rappelle aussi les règles en vigueur pour l'utilisation de tondeuses, tronçonneuses et autres équipements à moteur :
 - o Horaires d'utilisation : tous les jours de la semaine jusqu'à 21 heures.
 - o Les dimanches et jours fériés, autorisés de 10 h à 12 heures.

PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui va remplacer le PLU communal arrive dans sa phase la plus importante avec l'élaboration des différents documents qui doivent être présentés à la fin du mois de juin aux personnes publiques associées. Sont concernés par ces travaux d'élaboration les conseils municipaux des 18 communes, les services de la communauté de communes, le cabinet ADEUS, les services de l'Etat, les chambres d'agriculture, de métiers, de commerce et d'industrie.

Un travail intense a été réalisé tout au long de cet hiver et les travaux se poursuivront selon le rythme suivant :

- Du 23 avril au 23 mai :
 - o débat au conseil municipal sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et accord de principe sur le règlement, le zonage...
- 24 mai : débat au conseil communautaire sur ces grandes orientations,
- début juin 2018 : envoi des pièces du PLUi aux personnes publiques associées,
- fin juin 2018 : réunion des personnes publiques associées,
- septembre 2018 : réunions publiques d'information par secteur.

Bien cordialement

Le Maire

Roland MANGIN